



COMMUNE DE CARS

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL extraordinaire

Jeudi 20 avril 2023 à 19h 00

**A la salle du conseil de la mairie de CARS
Sous la présidence de Monsieur Xavier ZORRILLA**

PRESENTS (8) : Mmes Dominique ARIAS, Nicole DELAUGE, Dominique FARGES, Régine BERTHAULT, Virginie FREDAGUE, Mrs Xavier ZORRILLA, Philippe SEVIN, André GIRAUD

ABSENTS EXCUSES (7) : Mmes Caroline LE THOËR, Beatrice RUIZ, Laure BOUCAUD, Mrs Etienne DELOMIER, Mathieu DELOMIER, Nicolas CARREAU, Jérôme DURAND

Pouvoir (3) : de Mme Beatrice RUIZ à M. André GIRAUD ; de Mme Laure BOUCAUD à M. Philippe SEVIN ; de M. DELOMIER Etienne à Mme Virginie FREDAGUE

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Régine BERTHAULT

QUORUM : OUI

Validation du procès-verbal de la précédente réunion du Conseil Municipal

Après lecture, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Procès-Verbal de la dernière réunion du Conseil Municipal. M. le Maire et M. Mathieu DELOMIER, secrétaire, signent le PV et la liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal.

Ordre du jour :

1. Délibérations à prendre :

1. **Délibération pour le choix des entreprises pour travaux MAM**

Vote à main levée :

Pour : unanimité 11

Contre : 0
Nom et Prénom :

Abstention : 0
Nom et prénom

Monsieur le Maire rappelle que nous avons lancé l'appel d'offre à procédure adaptée (MAPA) pour la réalisation de travaux pour accueillir une MAM dans le bâtiment de l'ancienne Poste. Plusieurs entreprises y ont répondu et notre Maitre d'Œuvre, Mme Sam TISSIER, a analysé leurs offres. 9 lots sont prévus pour la réalisation de ces travaux.

Rappelons que les visites du foyer sont obligatoires, les entreprises n'y ayant pas participé ne sont pas retenues. Les entreprises qui n'émettent pas d'offre complète dans les délais ne sont pas retenues.

Mme TISSIER a présenté le rapport d'analyse le 17 avril, le tableau ci-dessous en fait la synthèse.

| LOT | Entreprises | Dossier candidature | Admission |
|--------------------------------|-----------------|-------------------------------|-----------|
| N°1 Démolition Gros Œuvre | SARL GREZIL | Dossier complet/ conforme | Oui |
| | BURDIGALA | Dossier complet/ conforme | Oui |
| N°2 Couverture | Frédéric CHOURY | Dossier complet/ conforme | Oui |
| N°3 Menuiseries extérieures | Michel PICQ | Dossier complet/ conforme | Oui |
| N°4 Electricité Cfo Cfa | SAEG | Dossier complet/ conforme | Oui |
| | Franck THIERRY | Dossier complet/ non conforme | Non |
| N°5 Plomberie Chauffage | SARL JM GUILLET | Dossier complet/ conforme | Oui |
| N°6 Plâtrerie faux plafond | TEXIER | Dossier complet/ conforme | Oui |
| | GOURAUD | Dossier complet/ conforme | Oui |
| | ASIK | Dossier complet/ conforme | Oui |
| N°7 Menuiseries intérieures | Michel PICQ | Dossier complet/ conforme | Oui |
| N°8 Sols souples | Jean COURBIN | Dossier complet/ conforme | Oui |
| | GREZIL | Dossier complet/ conforme | Oui |
| | MARRAUD | Dossier complet/ conforme | Oui |
| | POURADIER | Dossier complet/ non conforme | Non |
| | FDB | Dossier complet/ non conforme | Non |
| N°9 Peinture | Jean COURBIN | Dossier complet/ conforme | Oui |
| | MARRAUD | Dossier complet/ conforme | Oui |

La notation est réalisée sur deux critères : le cout 50% et la technique 50%.

| LOT | Entreprises | Devis € HT | Notation | | | Retenue |
|--------------------------------|-----------------|------------|----------|-------|-------|---------|
| | | | Cout | techn | total | |
| N°1 Démolition Gros Œuvre | SARL GREZIL | 13 753,41 | 5 | 5 | 10 | X |
| | BURDIGALA | 24 826,24 | 2,77 | 5 | 7,77 | |
| N°2 Couverture | Frédéric CHOURY | 17 994,36 | 5 | 0 | 5 | X |
| N°3 Menuiseries extérieures | Michel PICQ | 31 443,41 | 5 | 5 | 10 | X |
| N°4 Electricité Cfo Cfa | SAEG | 11 262,90 | 5 | 4 | 9 | X |
| N°5 Plomberie Chauffage | SARL JM GUILLET | 40 998,60 | 5 | 4 | 9 | X |
| N°6 Plâtrerie faux plafond | TEXIER | 23 551,00 | 4,52 | 2 | 6,52 | |
| | GOURAUD | 22 268,00 | 4,78 | 5 | 9,78 | |
| | ASIK | 21 306,30 | 5 | 5 | 10 | X |
| N°7 Menuiseries intérieures | Michel PICQ | 18 366,00 | 5 | 5 | 10 | X |
| N°8 Sols souples | Jean COURBIN | 5 012,03 | 5 | 5 | 10 | |
| | GREZIL | 5 862,37 | 4,27 | 5 | 9,27 | |
| | MARRAUD | 5 314,02 | 4,72 | 5 | 9,72 | X (1) |
| N°9 Peinture | Jean COURBIN | 20 910,86 | 4,03 | 5 | 9,03 | |
| | MARRAUD | 16 840,92 | 5 | 5 | 10 | X |

(1) malgré la notation nous choisissons l'entreprise MARRAUD pour faciliter la gestion du chantier dans la mesure où cette entreprise est titulaire du Lot Peinture

Le cout total est de 177 279,92 € HT soit 212 735,90 € TTC

Monsieur le Maire propose de suivre l'analyse de Mme Sam TISSIER, Maitre d'Œuvre.

CHOIX DU PRESTATAIRE SPS

Monsieur le Maire informe que les travaux effectués pour la MAM nécessitent l'intervention de Bureaux d'Etudes pour la **Coordination Sécurité Protection de la Santé**. C'est une obligation du maître d'ouvrage pour les opérations de BTP.

Deux bureaux d'études ont été sollicités pour la mission de coordination SPS :

- GIRONDE COORDINATION pour un montant de 2 960 € HT
- ALP Domielec SARL pour un montant de 1 050 € HT

Mme Sam TISSIER, Maitre d'Œuvre, propose de retenir la société ALP Domielec SARL. Pour un service équivalent elle est la moins couteuse (taux horaire plus faible et nombre plus adéquat de visites et participations aux réunions de chantier).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de choisir :

| LOT | | Entreprises | Devis € HT |
|-------------|-------------------------|-------------------|------------|
| N°1 | Démolition Gros Œuvre | SARL GREZIL | 13 753,41 |
| N°2 | Couverture | Frédéric CHOURY | 17 994,36 |
| N°3 | Menuiseries extérieures | Michel PICQ | 31 443,41 |
| N°4 | Electricité Cfo Cfa | SAEG | 11 262,90 |
| N°5 | Plomberie Chauffage | SARL JM GUILLET | 40 998,60 |
| N°6 | Plâtrerie faux plafond | ASIK | 21 306,30 |
| N°7 | Menuiseries intérieures | Michel PICQ | 18 366,00 |
| N°8 | Sols souples | MARRAUD | 5 314,02 |
| N°9 | Peinture | MARRAUD | 16 840,92 |
| Mission SPS | | ALP Domielec SARL | 1 050,00 |

pour un cout total des travaux et mission SPS est de 178 329,92 € HT soit 213 995,90 € TTC

et autorise Mr le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

2. Délibération pour Acceptation convention Petites Villes de Demain

Vote à main levée :

Pour : unanimité 11

Contre : 0

Abstention : 0

Nom et Prénom :

Nom et prénom

Monsieur le Maire présente rappelle le contexte :

Le programme « Petite Ville de Demain » vise à donner aux communes de moins de 20.000 habitants et leur intercommunalité, qui exercent des fonctions de centralité et présentent des signes de fragilité, les moyens de concrétiser leur projet de territoire afin d'insuffler une nouvelle dynamique et de renforcer l'attractivité économique.

Le programme Petites Villes de Demain constitue un cadre d'actions visant à accueillir toutes les contributions, au-delà de l'Etat et des partenaires financiers du programme (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), la Banque des territoires, l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), l'Etablissement Public Nouvelle-Aquitaine (EPFNA)....

La convention d'adhésion au programme Petites Villes de Demain signée le 16 avril 2021 a engagé les collectivités à élaborer et/ou mettre en œuvre un projet de territoire explicitant une stratégie de revitalisation. A cette fin une étude pré-opérationnelle a été réalisée.

Il résulte de ces 18 mois de préparation active une stratégie d'intervention déclinée dans un plan-guide, autorisant la mise en œuvre d'une opération de revitalisation multi-sites comprenant :

6 secteurs d'intervention : BLAYE, CARS, ST MARTIN LACAUSSE, PLASSAC, ST CHRISTOLY-DE-BLAYE et ZAC HAUSSMANN/ZAE BOISREDON

5 axes d'intervention déclinés du Projet de Territoire

- Axe 1 : recréer les conditions d'accessibilité et de déplacement agréables en centre-bourg
- Axe 2 : réinvestir le logement de centre-bourg
- Axe 3 : préserver des espaces de consommation de proximité
- Axe 4 : bâtir une action culturelle et touristique sur les atouts patrimoniaux et autour des projets structurants
- Axe 5 : utiliser les espaces naturels et aménagements paysagers comme agents de liaisons (entre les espaces, entre les populations)

19 actions chapô

Après débat, le Conseil Municipal de CARS valide les termes de la convention d'Opération de Revitalisation du Territoire et autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'Opération de Revitalisation du Territoire.

2. Informations

➤ **Avancement projet MAM et FOYER**

Monsieur le Maire a reçu des propositions de prêts de trois banques pour le financement des travaux de la salle des fêtes à hauteur de 300 k€ Ces propositions sont valables sur une courte durée de 10 à 15 jours. Cette contrainte est due à la forte fluctuation des taux. La proposition la plus intéressante est valable jusqu'au 26 avril, il faut y répondre rapidement. Un conseil municipal extraordinaire aura lieu le mardi 25 juin pour délibérer sur ce choix.

➤ **La MAM**

Mme TISSIER notre Maitre d'œuvre

➤ **Choix SPS et CT pour travaux école (éventuellement)**

Le bureau d'Etudes ANA maitre d'œuvre pilotant l'avant-projet des travaux de rénovation de l'école dans le cadre de RENOV MON ECOLE nous a demandé des devis pour les missions SPS et CT qui sont de la responsabilité de la commune. Nous avons eu le retour des sociétés DEKRA et QUALICONSULT, le tableau ci-dessous donne le cout estimé pour ces missions.

| Mission | DEKRA | | QUALICONSLT | |
|---------|--------|----------|-------------|--------|
| | HT | TTC | HT | TTC |
| SPS | 4830 € | 5796 € | 4200 € | 5040 € |
| CT | 8360 € | 10 032 € | 5400 € | 6480 € |

Ceci est donné à titre d'info puisque la décision de partir sur ce projet dépend bien évidemment du niveau de subvention octroyée par l'Etat.

➤ **Préparation petit journal**

Mme Dominique FARGES a commencé la préparation du journal. Les articles doivent arriver début mai.

3. Les Commissions

Voir annexe

4. Questions diverses

Le bureau d'Etude CITANOVA se déplacera dans les communes représentants du PLUI vont venir le mercredi 24 mai à 15 heures et le 3 juillet pour préparer les zones N et H Dans la cadre de l'élaboration de la phase règlementaire du PLUi-H, le bureau d'étude CITTANOVA se déplace au sein de chaque commune sur deux dates pour des entretiens avec les élus communaux référents au sein de la Commission urbanisme. La rencontre est évaluée à environ 1H30/1h45.

Concernant notre commune les dates retenues sont :

- Le mercredi 24 mai de 10h à 11h45 – L'échange portera sur le contenu des zones U et AU ainsi que sur le contenu des OAP envisagées.
- Le lundi 03 juillet de 15h à 16h45 - L'échange portera sur le contenu des zones A et N ainsi que sur les prescriptions graphiques.

Fin de la séance à 20h06

Signature du Maire

Signature du ou de la secrétaire

ANNEXE

LES COMMISSIONS

Commission Routes et Bâtiments (Philippe SEVIN)

Prochaine réunion le mardi 11 avril à 16h30

Commission Cimetière (Philippe SEVIN)

Reprise des concessions va pouvoir être déclenchée rapidement petit à petit jusqu'à 12 carrés.

Commission Organisation et gestion communale (Philippe SEVIN)

Commission Finances et budget communal (Philippe SEVIN + Xavier ZORRILLA)

Commission affaires scolaires (Dominique ARIAS)

Commission Urbanisme et PLU (Dominique ARIAS)

Commission Sport Loisirs Culture (Dominique ARIAS)

Commission Actions Sociales (Dominique FARGES)

Commission Information et communication (Dominique FARGES)

Commission Sécurité & Accessibilité (Etienne DELOMIER)

Commission Eau Electricité Eclairage (Etienne DELOMIER)

Voir informations

Commission Environnement Tourisme Cadre de vie (Etienne DELOMIER)